



Recrutement d'un(e) consultant(e) individuel(le) chargé(e) de la gestion de connaissances dans le cadre du projet « Renforcer la participation des femmes et des jeunes au commerce transfrontalier en Afrique de l'Ouest ».

Financement AGRA

Langue de travail : Français et Anglais

Janvier 2025

1. Contexte et justification

La multiplication et la persistance des barrières non tarifaires contribuent énormément à l'augmentation des coûts liés aux échanges commerciaux et à la faiblesse des flux formels du commerce transfrontalier en Afrique de l'Ouest. En effet, le développement durable du commerce transfrontalier des produits agricoles et l'accroissement des revenus des femmes et les jeunes en Afrique de l'Ouest sont entravés par la persistance des barrières non tarifaire (les interdictions, les restrictions, des exigences spécifiques) qui rendent les échanges difficiles et/ou coûteuses pour les femmes et les jeunes. Aussi, l'application incorrecte des mesures non tarifaires telles que les mesures sanitaires et phytosanitaires (SPS) et autres obstacles techniques au commerce et la multiplicité des paiements illégaux sur les corridors rendent le climat des affaires très défavorable pour la majorité des acteurs commerciaux, spécifiquement les femmes et les jeunes qui n'arrivent plus à vivre décemment de leurs activités commerciales. Ceci impacte fortement (i) le commerce des petites et micro-entreprises détenues par les jeunes et les femmes, (ii) la politique de lutte contre l'insécurité alimentaire ; (iii) le respect et l'application des mesures sanitaires et phytosanitaires ; (iv) l'accroissement des économies des Etats de la CEDEAO ; (v) la lutte efficace contre l'insécurité grandissante dans la sous-région et la cherté de la vie, surtout chez les femmes et les jeunes^{1:2}.

Les objectifs visés par la ZLECAf, notamment, la stimulation du commerce intra-africain, la croissance économique, le développement industriel et l'amélioration des moyens de subsistance des citoyens en ce qui concerne particulièrement les femmes et les jeunes seront atteint difficilement si les défis mentionnés ne sont pas pris en compte efficacement avec la forte implication des services gouvernementaux, le secteur privé et la société civile³.

La multiplication et ou le renforcement des mécanismes innovants et adaptés de lutte contre les entraves au commerce transfrontalier, couplé aux actions de renforcement des capacités des femmes et les jeunes commerçants dans la maîtrise des réglementations de promotion du commerce en vigueur dans l'espace CEDEAO, contribuera énormément à (i) la suppression progressive de l'ensemble des entraves au développement du commerce transfrontalier ; (ii) la facilitation de la circulation transfrontalière des produits agricoles ; (iii) l'approvisionnement des zones de faibles production pour la lutte efficace contre l'insécurité alimentaire ; (iv) l'amélioration des moyens d'existence des acteurs commerciaux surtout les femmes et les jeunes ; (v) la promotion durable du commerce transfrontalier par les femmes et les jeunes afin d'accroître efficacement le commerce intra-africain⁴.

C'est dans cette optique que l'Association Ouest Africaine du Commerce Transfrontalier des produits Alimentaires, Agro-sylvo-pastoraux et Halieutiques (AOCTAH) a sollicité et obtenu le financement de l'Alliance for a Green Revolution in Africa (AGRA) pour implémenter le projet « Renforcer la participation des femmes et des jeunes au commerce transfrontalier en Afrique de l'Ouest ».

¹ Mobiliser les opérateurs commerciaux en Afrique de l'Ouest pour éliminer les obstacles non tarifaires - Alliance Borderless, 15 octobre 2017

² Repenser le commerce transfrontalier informel en Afrique - Commission économique pour l'Afrique (CEA), novembre 2023

³ Renforcement de l'efficacité de la lutte contre les barrières non tarifaires - SheTrades, document sur la ZLECAf

⁴ Étude sur le commerce transfrontalier de petite échelle en Afrique de l'Ouest - ReliefWeb, juin 2023



Le projet vise à lever les nombreuses barrières qui entravent le commerce transfrontalier des produits agricoles. Les principales actions du projet comprennent des activités liées au développement des Bureaux d'Informations Commerciales et d'Assistance aux Frontières (BICAF), à la numérisation de son Opération de Fluidité Routière (OFR), au partage des connaissances et des expériences, au renforcement des capacités organisationnelles des jeunes et à l'appui institutionnel au Secrétariat permanent de l'AOCTAH. L'objectif global est de réduire les barrières commerciales transfrontalières, d'améliorer la connaissance des réglementations commerciales et de promouvoir la jeunesse et l'égalité des sexes dans la politique commerciale. La durée prévue du projet est de vingt-quatre (24) mois et couvre trois (03) pays de la CEDEAO dont le Bénin, le Burkina Faso et le Togo. A terme, le projet vise à soutenir 100 interprofessions, fédérations, coopératives avec 15 000 bénéficiaires directs, dont 45% de femmes et 35% de jeunes.

Un volet central du projet consiste à capitaliser sur les expériences et les innovations mises en œuvre afin d'élaborer des produits de connaissances (études de cas, guides, notes politiques, articles, etc.). La gestion structurée de l'information et le partage de bonnes pratiques sont essentiels pour guider les décideurs et renforcer les capacités des acteurs économiques. C'est en ce sens qu'au titre que l'objectif spécifique 4 dudit projet, qui vise à renforcer les capacités institutionnelles du Secrétariat permanent l'AOCTAH en matière d'intégration des femmes et des jeunes dans les politiques commerciales aux niveaux régional et national ; il est prévu de développer des produits de connaissances. Ces produits permettront de documenter les initiatives (outils, approches, expériences) innovantes développées dans le cadre du projet, tout en intégrant les leçons apprises et les recommandations majeures. La contribution d'un(e) consultant(e) spécialisé(e) en gestion des connaissances est donc cruciale pour transformer les données collectées en outils opérationnels et stratégiques dans le cadre du projet.

2. Objectifs de la mission

L'objectif global de la mission est d'appuyer l'AOCTAH dans l'élaboration et la diffusion de produits de connaissances, permettant de documenter les initiatives innovantes développées dans le cadre du projet « Renforcer la participation des femmes et des jeunes au commerce transfrontalier en Afrique de l'Ouest » et d'en tirer des enseignements applicables.

Plus spécifiquement, il s'agira pour le consultant de :

- Identifier et sélectionner les thématiques prioritaires à documenter en lien avec les initiatives du projet.
- Collecter, structurer et analyser les données et informations auprès des parties prenantes (acteurs institutionnels, entreprises, associations, etc.).
- Rédiger et élaborer une série de produits de connaissances sous différents formats (études de cas, guides, notes politiques, articles).
- Faciliter la validation des documents auprès des équipes projet et des experts sectoriels, grâce à des ateliers de restitution et des séances de feedback.
- Assurer la diffusion des produits de connaissances via des canaux institutionnels et numériques afin de maximiser leur impact.

3. Livrables attendus

Au terme de la mission, les livrables suivants sont attendus :

- Un rapport de démarrage, précisant l'approche méthodologique, le plan de travail, et le calendrier de la mission ;
- Dix (10) produits de connaissances (sous différents formats notamment : études de cas, guides, notes politiques, articles, etc....) documentant des initiatives développées dans le cadre du projet "Renforcer la participation des femmes et des jeunes au commerce transfrontalier en Afrique de l'Ouest".
- Un rapport final synthétisant les enseignements, proposant des recommandations pour l'amélioration continue de la gestion des connaissances, et incluant un plan de diffusion et de pérennisation.

4. Démarche méthodologique

La mission s'appuiera sur plusieurs méthodes, notamment :

- La revue des documents existants et benchmarking.
- Des entretiens avec le personnel et les parties prenantes.
- Toute autre méthode jugée appropriée par le consultant.

Le/La consultant(e) travaillera sous la supervision du comité de gestion du projet qui facilitera l'accès à la documentation nécessaire et les contacts avec les structures et personnes ressources pour la conduite de la mission. Les phases d'exécution de la mission comprennent essentiellement :

- Une réunion de cadrage qui aura lieu au début de la mission entre le/la consultant(e) et le comité de gestion du projet.
- Divers temps d'échanges avec les acteurs terrains ainsi que les membres de l'équipe de mise en œuvre du projet notamment pour les étapes de collectes de données et d'informations visant à nourrir les processus d'élaboration des produits de connaissances.
- Des séances de mise en débat des versions provisoires (et au besoin des versions finales) des produits élaborés en vue de recueillir des amendements et des enrichissements des acteurs identifiés et personnes ressources de l'AOCTAH en lien avec les sujets/thèmes abordés par les produits.

5. Profil et qualification du consultant

Le candidat idéal doit posséder les qualifications et expériences suivantes :

- Être titulaire d'un master en gestion de l'information, management, économie, sciences agronomiques ou dans un domaine connexe, avec au moins quatre ans d'expérience en gestion des connaissances, gestion de projets, analyse et structuration de problèmes, collecte et analyse de données ; communication stratégique
- Avoir une expérience démontrée dans le développement et la mise en œuvre de processus de capitalisation des expériences ;

- Avoir un minimum de 3 ans d'expérience dans l'élaboration de produits de connaissances (notes de synthèses, étude de cas, guides méthodologiques, synthèses de politiques, articles etc...) de préférence pour des organisations interprofessionnelles du monde agricole/rural ;
- Avoir une excellente capacité rédactionnelle en français et en anglais, avec une expérience avérée dans la rédaction de produits de connaissances ;
- Avoir une excellente capacité de rédaction en français et une bonne maîtrise de l'anglais.
- Avoir une expérience avérée en gestion des connaissances et communication institutionnelle.
- Avoir une bonne maîtrise des outils numériques collaboratifs (Microsoft Office, Trello, Notion, intelligence artificielle).
- Avoir une connaissance des enjeux du commerce transfrontalier, de la facilitation des échanges et des politiques commerciales en Afrique de l'Ouest.
- Avoir des compétences en préparation de documents stratégiques, en veille et en analyse critique des politiques commerciales.
- Une expérience de travail avec les organisations gouvernementales, les ONG, ou les institutions de développement.
- Capacité à travailler en équipe et à communiquer efficacement avec divers acteurs, y compris les partenaires locaux et les bénéficiaires du projet.

6. Critères d'évaluation

Les propositions seront évaluées selon la méthode de sélection des consultants individuels. Le comité d'évaluation prendra en compte la réactivité aux termes de référence, avec un score minimum de 70 points requis.

N°	Critères	Scores max
1	Être titulaire d'un master en gestion de l'information, management, économie, sciences agronomiques ou dans un domaine connexe, avec au moins quatre ans d'expérience en gestion des connaissances, gestion de projets, analyse et structuration de problèmes, collecte et analyse de données	15
2	Avoir une expérience en gestion des connaissances et capitalisation	25
3	Posséder une expérience en gestion de projets et en analyse stratégique	20
4	Pertinence de l'expérience professionnelle	15
5	Maîtrise des outils digitaux et collaboratifs	10
6	Excellentes compétences en communication écrite et orale en français	15
TOTAL		100

7. Soumission des candidatures

Toute personne intéressée par cette mission est invitée à soumettre un dossier de manifestation d'intérêt constitué de :

- Une lettre de manifestation d'intérêt précisant les qualifications du consultant
- Le CV détaillé et à jour du/de la consultant(e).

- Une confirmation de la disponibilité du consultant sur la période du projet.

Les dossiers de candidature doivent être envoyés par courrier électronique à l'adresse suivante : aoctah.wactaf@gmail.com ; aoctahwactafregionale@gmail.com

Mettre en copie : justinmatitoma@gmail.com ; cyrillecabilimi@gmail.com ; agbovianani7@gmail.com

8. Dispositions Diverses

- Confidentialité : Le/la consultant(e) s'engage à respecter la confidentialité de toutes les informations communiquées dans le cadre de la mission.
- Rapports d'avancement : Des points réguliers (mensuels ou bimensuels) seront organisés afin de suivre l'avancement de la mission et d'ajuster le plan de travail si nécessaire.
- Propriété intellectuelle : Tous les livrables produits dans le cadre de la mission deviendront la propriété de l'AOCTAH et pourront être diffusés selon les modalités définies par le projet.

9. Date Limite

La date limite pour soumettre les candidatures est fixée au **30 Mars 2025 à minuit (GMT)**. Les candidats retenus seront contactés pour un entretien.

L'AOCTAH se réserve le droit de ne pas donner suite à cet appel à manifestation d'intérêt.

